

Ecole Elémentaire LA NEUVE rue neuve ; 73110 LA ROCHETTE ce.0731279u@ac-grenoble.fr tel : 04.79.25.52.97	Parents d'élèves délégués parentslaneuve@yahoo.fr
---	---

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 04 JUIN 2019

<u>Les enseignants présents :</u> F. Briffoteau, A. Briois, S. Bruyere, C Chassigneux, F. Gencourt, A. Girollet, C. Guillermand, C. Lachize, O. Molitor, P. Monteil, A. Neuenschwander, A. Orsati, A. Poutrel, C. Tonin, A. Poutrel, MP. Varischetti, C. Verger,	<u>Les représentants des parents présents :</u> C. Bonnot, a. Castier, I. Bazile, ml. Grard, I. Fuentes, m. Petithomme
<u>Autres membres</u> élue de la ville : Gwenaëlle Biboud	
<u>Présents :</u> <u>DDEN :</u> Michèle Duc	
<u>Excusés :</u> <u>IEN :</u> S. Chery <u>enseignant :</u> G. Frattina,	

Approbation du dernier procès verbal.

Le dernier compte rendu du conseil d'école du 7 février 2019 est approuvé par l'ensemble des participants.

1. Projet d'école : actions et projet menés

- **Projets en lien avec le projet d'école :**

Dans le but d'améliorer la compréhension en lecture.

Un travail sur la lecture et notamment la lecture plaisir a été mené.

15 minutes de lecture dans la majorité des classes (9) de façon quotidienne ou non, certaines classes vont tester cette action en fin d'année.

Rallyes lecture dans 2 classes, 3 classes engagées dans le prix des écoliers lecteurs

Rencontre avec un auteur (François Place) 3 classes

Découverte de la fabrication d'un album 4 classes

Médiathèque : 4 animations par classe

BCD : travail autour du lieu, des livres et des mots pour 1 classe

Ateliers lecture et théâtre pour 2 classes

Travail dans le cadre du printemps des poètes avec 4 classes

Travail dans le cadre de la liaison école collège : accueil et présentation du travail respectif.

Dans le but d'améliorer la compréhension en mathématiques.

Des temps de jeu de société ont été programmés dans 6 classes

Le travail mathématique a été rendu plus concret par le travail en situation EPS, jardin, sciences,

...

Rallye mathématique et défis mathématiques dans 4 classes.

Dans le but de faire de l'école un lieu où l'art est présent :

4 expositions d'œuvres de l'artothèque de Grenoble ont été organisées.

Défi scientifique, technologique et artistique : participation de 2 classes

Participation de toutes les classes présentes à la « grande lessive »

Chorale pratiquée dans toutes les classes, en regroupement par niveau.

Un travail particulier a été mené en musique et street art pendant certaines classes découvertes.

10 classes ont participé au dispositif école et cinéma

Dans le but de développer l'esprit de citoyenneté et de favoriser l'investissement des élèves dans leur lieu de vie,

9 classes ont organisé une classe découverte

3 conseils d'enfants sont organisés cette année.

1 classe participera au chemin de la mémoire

Les classes présentes ont participé à « la grande lessive »

Les classes découvertes sur le street art, la peinture et la musique ont également permis d'enrichir les parcours culturels des élèves.

Toutes les classes menent un travail de chorale.

2 classes ont participé au défi techno qui mêlait techno et art.

Dans le but de responsabiliser les élèves dans leurs actes du quotidien,
des actions d'éducation à l'hygiène dans 3 classes,
des actions de sensibilisation à l'usage des écrans dans 4 classes,
des journées premiers secours pour toutes les classes

Dans le but d'améliorer la prise en compte des besoins particuliers des élèves au sein de l'équipe.
Un travail de coordination est maintenant rodé et permet une meilleure prise en compte des difficultés dès le début de l'année scolaire.
Ce même travail est mené avec les écoles maternelles pour préparer l'arrivée des futurs CP et avec le collège pour préparer l'entrée en 6^{ème} des futurs CM2.

Dans le but de favoriser la diffusion des informations et la communication en général.
L'utilisation du site « toute mon année » se développe. C'est un outil nouveau que nous devrions utiliser de mieux en mieux.

Bilan général de l'année 2018-2019 :

Nous tenons à souligner la richesse des activités menées tout au long de l'année. Grâce aux nombreuses infrastructures mises à disposition par la municipalité (gymnase, dojo, piscine, stade, médiathèque, salle polyvalente, ...) ainsi que grâce aux subventions versées par la mairie, le conseil général et l'aide important du Sou des écoles, les élèves de l'école ont eu une année riche d'expériences : sportives, culturelles, classes découvertes et autres sorties patrimoine.

Merci à tous nos financeurs ! Merci à l'équipe d'enseignants pour le travail engagé, le dynamisme et la bonne humeur qui habite l'école.

Merci également à tous nos bénévoles et partenaires, c'est aussi grâce à eux que toutes ces activités sont menées.

Nous souhaitons remercier particulièrement le service périscolaire avec qui les relations sont quotidiennes.

Nous souhaitons également remercier les parents d'élèves qui nous font confiance, qui apprécient l'investissement de chacun des enseignants auprès de leurs élèves qui s'investissent à nos côtés.

Merci enfin aux élèves qui rendent notre école bien vivante !

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 21 juin pour la kermesse du Sou.

2. Le cadre de vie

a. Travaux dans l'école

Un outil est développé : le DUER

Un outil est à disposition : le registre SST qui se compose de fiche permettant de signaler des problèmes de sécurité. Ces fiches sont disponibles au bureau de la directrice.

Ces outils ne sont que peu utilisés car la mairie est très réactive et un simple appel ou mail suffit souvent pour que la solution soit apportée rapidement. En effet, nombreux sont les travaux et investissement que la commune réalisent dans nos locaux. Merci aussi aux services techniques et aux agents d'entretien qui font de notre école un lieu de vie agréable.

Quelques points réalisés cette année :

- remplacement de la zone terreuse par une zone gravillonnée... ce n'est pas la solution la plus simple car maintenant nous avons d'autres problèmes : les enfants glissent sur les gravillons, ils jouent aux grands terrassiers...

- entretien quotidien de l'école

Quelques points en attente :

- la réfection des peintures des classes : les premières commenceront dès cet été. Il ne manque plus qu'à choisir les couleurs !
- système d'alerte PPMS
- nous venons de signaler quelques points : grillage, insectes, ...

b. Conseil d'enfants

Dans chaque classe, 2 délégués ont été élus (une fille et un garçon) en début d'année. Les élèves ont été informés que les délégués devraient participer aux conseils d'enfants.

La directrice a expliqué les objectifs du conseil d'enfants : discuter de notre école comme un lieu de vie, réfléchir aux dysfonctionnements et envisager des solutions pour améliorer les locaux, le climat, l'organisation, ... Cette année, c'est Julie Corre Ranza qui a dirigé cette action.

Ce conseil d'enfant vise à développer une prise de conscience chez les élèves, ils doivent se sentir acteurs, responsables mais aussi à l'initiative d'amélioration de leur lieu de vie.

Chaque enfant a pu s'exprimer avec une bonne qualité d'écoute entre enfant de tout niveau. Chaque point abordé a reçu des propositions. Les choix ont ensuite été faits par vote. Des élèves responsables ont également été désignés afin de piloter chaque action.

Cette année, les élèves ont décidé d'aborder plusieurs points concernant le lieu de vie mais aussi le climat.

<u>propreté des toilettes :</u> une campagne d'affichage a été réalisée et a permis une nette amélioration.	<u>relations entre enfants dans la cour de récréation :</u> les gilets jaunes renommés « médiateurs » ont été poursuivis. C'est un rôle difficile à tenir pour les enfants. C'est pourquoi, Julie LR a travaillé autour d'une petite formation de médiation entre pairs. Elle a commencé aujourd'hui pour quelques élèves. C'est une petite formation qui sera réinvestie l'année prochaine pour d'autres élèves.
<u>propreté de l'école :</u> des nettoyages réguliers de l'école ont été programmés.	
<u>aménagements :</u> Commande passée en mairie (table de pique nique, abri vélo, panier de basket, porte manteau), en attente de livraison ou d'installation. Refus par la mairie (point d'eau de l'autre côté de la cour, augmenter la hauteur des grillages) Demande en attente (changement de sonnerie)	<u>zones « sport » :</u> un planning de semaine sans foot a été organisé pour permettre à tous la pratique d'activités variées <u>Charte de l'école :</u> une charte de l'école a été rédigée et illustrée, des affiches sont installées dans les couloirs <u>Actions récré :</u> jeux et matériels ont permis de diversifier les activités des récréations. Ces temps ont été organisés et encadrés par Julie LR

3. La vie scolaire

- Evolution des effectifs - élèves :

A la date du conseil d'école, 342 élèves sont inscrits à l'école. A la rentrée 2018, 340 élèves sont déjà inscrits.

Les effectifs sont stables. A la prochaine rentrée, les élèves seront répartis en 14 classes, dont une ULIS école. Les listes des classes seront affichées le vendredi 30 août dans l'après-midi.

La directrice organise une réunion pour les nouveaux parents d'élèves le vendredi 30 août à 17h00. Elle est destinée aux parents qui scolarisent pour la première fois un de leurs enfants à l'école élémentaire La Neuve.

- Evolution des effectifs - enseignants :

A la date du conseil d'école, nous savons que l'équipe d'enseignants évoluera à la rentrée.

Mme Girollet poursuivra sur autre poste l'année prochaine. Son poste sera pourvu prochainement pour l'année 2019-2020.

- USEP : bilan de l'année 2018-2019 :

L'USEP, ça continuera donc en 2019-2020 !

Il faudra certainement faire évoluer la communication afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

4. Questions des parents

- Il a été noté par certains parents l'absence autour de l'école de tout policier municipal lors des rentrées des classes.

Réponse de la municipalité : *La police municipale ne peut être présente tous les jours aux heures de rentrée ou de sortie des classes car les policiers ont d'autres missions et sont actuellement en sous-effectifs.*

- Y a-t-il une harmonisation des pratiques des personnes qui prennent en charge les études surveillées ?

Réponse de la municipalité : *Nous parlons d'études surveillées et non d'aide aux devoirs : Les personnes intervenants pendant les études surveillées sont des enseignants ou des animateurs. Il n'y a pas de « pratique » mise en place. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un temps calme pour que les enfants puissent faire leurs devoirs si ils le souhaitent.*

- L'aire de dépose minute a été plusieurs fois entravée par des poids lourds qui manœuvraient à l'heure à laquelle les enfants sont déposés à l'école. Cette situation s'avérait être très dangereuse pour tout le monde !

Réponse de la municipalité : *Les poids lourds sont autorisés sur l'aire de dépose minute. C'est pour cette raison qu'il est important que les parents ne stationnent pas sur l'aire de retournement ou le long de l'entrepôt desservis par ses camions. L'arrêt des véhicules avec le conducteur au volant est « toléré » sur le dépose minute lors de la sortie des classes. Nous vous rappelons que cet espace n'est pas un parking, qu'il y a un marquage au sol à respecter. Lorsque le parking du gymnase est plein, il reste des possibilités de stationnement sur la place Lardenois. Nous avons eu des remarques des chauffeur de bus qui n'ont pas pu accéder à leur place pour déposer les élèves car il y avait des véhicules de parents stationner sur leur emplacement. Donc nous demandons à tous les utilisateurs de cette aire de dépose minute de respecter les consignes et le marquage au sol et ce pour la sécurité des élèves et des utilisateurs. (Ces consignes sont distribuées en début d'année scolaire aux nouveaux parents)*

- Pourrait-on déplacer le panneau d'information qui se trouve en bas du portail d'entrée (coté gymnase) et le placer sur l'allée piétonne pour plus de visibilité ? les nouvelles infos ne sont pas fréquentes et très peu de parents vont naturellement jusqu'au panneau pour attendre leur enfant.

Réponse de la municipalité : *Nous allons réfléchir à un nouvel emplacement.*

- Ou en-est-on du projet de construction de nouvelle cantine ? quel en sera son fonctionnement?

Réponse de la municipalité : *Le projet du futur bâtiment périscolaire est au stade de l'étude de l'implantation car le lieu envisagé se trouve à proximité du captage d'eau potable de la Seytaz et il est nécessaire d'avoir un accord de l'Agence Régionale de la Santé pour pouvoir avancer plus loin dans notre projet. A l'heure actuelle, il est envisagé que ce bâtiment regroupera les accueils périscolaires, garderies et cantines de l'école élémentaire La Neuve et de l'école maternelle Les Grillons. Il se peut que le centre de loisirs de Cœur de Savoie du mercredi et des vacances soit également inclus dans le bâtiment. Il est encore trop tôt pour aborder son fonctionnement.*

Le conseil est fini à 19h30.